

L'uniforme à l'ancien collège de Lunel

En entrant dans l'âge, on a l'impression que beaucoup de faits et d'idées ont tendance à boucler. En effet, des choses que l'on pensait d'un autre temps refont surface que cela soit au niveau international, national et local. L'intervention récente du Président de la République en est un bon exemple avec le projet de l'instauration de l'uniforme à l'école.

Donc pour rester dans ce domaine, objet de ce texte, revenons en 1868 au Collège Municipal de Lunel. (aujourd'hui l'école primaire du Parc).

Ce collège avait été créé en 1863 par le conseil municipal de l'époque et était totalement à la charge de la commune : locaux, salaire des professeurs, fonctionnement général.

Il englobait des élèves âgés de 7 ans (secteur primaire) à 18 ans, voire plus, préparant le baccalauréat.

Bien entendu l'effectif était relativement modeste, il était composé d'une centaine d'enfants avec 50% qui étaient pensionnaires, à l'époque pas de moyens de transport donc si on habitait Lansargues, Saint Christol et autres lieux distants, on était pensionnaire !

À cette époque, un document du principal, M. Enjalbert, qui fut en poste dans notre cité de 1868 à 1878, indique quel devait être l'uniforme des potaches ainsi que leur trousseau. À savoir :

- Tunique et pantalon bleus, avec boutons du Collège
- Un pantalon blanc, un gris pour l'été.
- Trois gilets, dont un blanc
- Un képi
- Deux cravates noires
- Douze chemises
- Douze paires de bas



avec comme complément : 12 mouchoirs, six serviettes de table, un matelas de 1m 85 sur 0,85 de large, un traversin, 2 couvertures, 3 paires de draps, 1 couvert et une timbale (Ruolz).

Bien entendu s'ajoutait à tout cela, toujours en charge pour la famille : le prix de la pension, les fournitures scolaires et les frais de scolarité. Ce n'était pas à la portée de toutes les bourses et d'ailleurs vers 14 ans on pensait que l'enfant en savait bien assez et qu'il était grand temps qu'il participe aux travaux agricoles afin de soulager les parents.

En effet, la grande majorité des écoliers ne passait pas par le collège, mais suivait les études à l'école primaire, jusqu'au certificat d'études primaires et ensuite entraient en vie active.

Quant aux jeunes filles, il ne fallait même pas y penser, le collège n'accueillait que les garçons !

Il sera nécessaire d'attendre 1938 pour qu'un petit nombre de demoiselles intègre le collège de Lunel, sur dérogation, et après une enquête de moralité du rectorat !

De plus, elles devaient obligatoirement revêtir, au sein de l'établissement, une large et longue blouse noire... uniforme bien peu seyant !



Les élèves scolarisés dans les années 1960, n'ont connu que les blouses grises des pensionnaires, celles-ci finissaient l'année dans un état assez lamentable avec des décorations et inscriptions au gré du talent artistique de leur propriétaire.

Pour finir sur une anecdote, lors de mon début de carrière, dans un grand lycée régional, pendant la récréation, la surveillante générale fit une intervention audio, la cour était sonorisée. Elle déclara au micro « *je vous rappelle que le port du pantalon est interdit* » et avec un petit temps de réflexion : « *pour les demoiselles* ».

Alors si uniforme il y a dans un proche avenir, pantalon ou jupe pour les demoiselles ?